

République de Côte d'Ivoire Union-Discipline-Travail

Ministère des Transports

PROJET D'APPUI A LA MODERNISATION DU SECTEUR DU TRANSPORT ET DE FACILITATION DU COMMERCE SUR LE CORRIDOR ABIDJAN-OUAGADOUGOU



CREDIT IDA N°58700-CI

COMPOSANTE 1:

Développement institutionnel et renforcement des capacités des acteurs publics et des opérateurs de l'industrie du transport de marchandises

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR l'ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION SUR LA REFORME DU PERMIS DE CONDUIRE

Termes de référence

22 décembre 2020

SOMMAIRE

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET			
2.	ОВ	BJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA PRESTATION	3
2	2.1.	Objectifs de la mission	3
2	2.2.	Résultats attendus	4
3.	СО	NSISTANCE DES PRESTATIONS ET TACHES A REALISER	4
4.	OR	RGANISATION DE LA MISSION	5
5.	CA	LENDRIER D'EXECUTION	5
6.	PR	OFIL DU CONSULTANT	5
7.	PR	ODUITS, LIVRABLES ATTENDUS	6

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

Dans le cadre des activités du Projet d'appui à la modernisation du secteur des transports et de facilitation du commerce (PAMOST), plus précisément dans la mise en œuvre de la composante 1 : « développement institutionnel et le renforcement des capacités des acteurs publics et des opérateurs du secteur privé de l'industrie du transport de marchandise » il est prévu plusieurs activités pour accompagner la réforme du permis de conduire et la professionnalisation des acteurs du transport routier.

Il s'agit notamment de :

- l'actualisation du Programme National de Formation (PNF) à la conduite automobile et le renforcement des capacités des inspecteurs du permis de conduire et des moniteurs d'auto-écoles :
- l'automatisation des examens du permis de conduire et du suivi des enseignements dispensés dans les auto-écoles ;
- la formation de 5 000 acteurs de transport routier par l'OSER en vue de la délivrance de 1 500 attestations de capacité professionnelle (ACP) aux gestionnaires d'entreprises et de 3 500 Certificats d'Aptitude de Conducteur Routier (CACR) aux conducteurs.

Le cadre institutionnel et réglementaire est en cours d'adaptation aux nouvelles conditions de formation et d'évaluation théorique des candidats au permis de conduire.

Aussi, une stratégie de communication devra-t-elle être élaborée, afin de permettre une mise en œuvre optimale du nouveau dispositif de formation et d'évaluation des candidats au permis de conduite, qui contribuera à la professionnalisation du secteur du transport routier.

Les présents termes de référence portent sur le recrutement d'un **Consultant individuel, Spécialiste en Communication,** pour l'élaboration de la stratégie de communication relative à la réforme du secteur des transports.

2. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS DE LA PRESTATION

2.1. Objectifs de la mission

La présente consultation vise l'élaboration et la finalisation d'un document de stratégie nationale de communication et une feuille de route pour son opérationnalisation dans le cadre de la réforme du secteur des transports.

Il s'agira d'informer et de sensibiliser largement les populations et les acteurs du secteur sur les réformes entreprises par le Ministère des Transports notamment l'actualisation du Programme National de Formation au permis de conduire et l'automatisation de l'évaluation des candidats. La mission du prestataire est de développer une stratégie de communication.

Les objectifs spécifiques visés par cette stratégie consistent à doter le PAMOSET d'un outil pour lui permettre de :

- définir une vision et des objectifs clairs des efforts d'information et de communication à déployer ;

- identifier le public cible ;
- identifier les approches et outils appropriés pour faciliter la prise en compte de la réforme du transport ;
- extraire et chiffrer les actions de communications nécessaires à mieux faire connaître la réforme auprès des acteurs et des partenaires stratégiques ;
- définir le rapport qualité/coût des moyens mobilisés dans la mise en œuvre des stratégies spécifiques de communication ;
- proposer un plan exhaustif global de communication tenant compte des stratégies spécifiques identifiées et du chronogramme global de mise en œuvre du Projet.

2.2. Résultats attendus

- les résultats attendus de la mission sont les suivants :
- le document de stratégie de communication finalisé;
- le plan de communication établi.

3. CONSISTANCE DES PRESTATIONS ET TACHES A REALISER

Les tâches attendues du prestataire sont les suivantes :

- faire l'état des lieux de la communication sur la réforme du permis de conduire : établissement de la demande en communication pour savoir notamment qui fait quoi, comment, avec quels supports, vers quelles cibles ainsi que les besoins et confrontations avec la demande pour mettre en évidence les déficits, atouts et opportunités (analyse SWOT si possible) ;
- faire l'état des lieux des approches de communication mises en œuvre dans le cadre du secteur des transports ;
- définir des indicateurs permettant un meilleur suivi et évaluation de la mise en œuvre de la stratégie ;
- élaborer le Plan de Communication détaillé du Projet découlant de la stratégie de communication sur la réforme du permis de conduire, comme suit :
 - préciser les rôles de chaque institution ou intervenant dans la mise en œuvre efficiente de la stratégie de communication spécifique ;
 - évaluer les moyens permettant de mettre en œuvre la stratégie de communication spécifique;
 - ✓ élaborer le chronogramme de mise en œuvre des plans d'Action et sous projets, la classification des actions par pertinence, les spécifications techniques des exécutables ;

✓ pour chaque action/activité du plan de communication :

- le vecteur de communication adapté;
- les biens et services à acquérir ;
- les coûts unitaires et globaux ;

- le calendrier d'exécution ;
- le(s) responsable(s) de mise en œuvre.
- ✓ Organiser un atelier de restitution et de validation de la stratégie de communication sur la réforme du permis de conduire. L'atelier sera organisé par la Cellule de Coordination, une semaine après la mise à disposition du rapport final et consistera à présenter et valider la stratégie ainsi que les actions contenues dans le plan de communication par ordre de pertinence et des moyens disponibles et alloués.

4. ORGANISATION DE LA MISSION

Le Consultant individuel collaborera étroitement avec le personnel du PAMOSET en charge du projet dans toutes les phases d'exécution et débutera sa mission à compter de la date de signature du contrat.

Le Consultant proposera une brève description de la méthodologie de travail pour la réalisation de sa mission, fera ses commentaires et propositions sur les termes de référence et indiquera clairement les différentes étapes, du début jusqu'à la livraison finale de la stratégie de communication.

5. CALENDRIER D'EXECUTION

Le Consultant devra soumettre un chronogramme précis des prestations qui doivent être fonction de la méthodologie arrêtée.

Pour la réalisation de la présente mission, l'élaboration de la stratégie incluant le plan de communication, le temps imparti à la mission n'excédera pas 35 jours, à compter de la date de signature du contrat, y compris les délais de dépôt des documents finaux. Le calendrier de la présente mission se présente comme suit :

- réunion de cadrage pour la confirmation et la validation des besoins et de l'approche méthodologique (1 jour) ;
- réunion de validation du rapport de démarrage (1 jour) ;
- validation du rapport d'étape, stratégie de communication provisoire, prise en compte des observations (2 jours);
- rapport final (2 jours);
- atelier de validation de la stratégie (1 jour).

6. PROFIL DU CONSULTANT

Le Consultant individuel, Spécialiste en Communication, devra disposer des compétences suivantes :

- ✓ formation minimum BAC+4 en communication, relations publiques, journalisme, relations internationales ou tout autre domaine connexe pertinent;
- ✓ avoir au moins dix (10) années d'expérience générale ;
- ✓ avoir piloté au moins trois (03) missions similaires au cours des 10 dernières années ;

Le Consultant devra parler et écrire parfaitement le français.

7. LIVRABLES

Les livrables attendus du Consultant sont les suivants :

- le **rapport de démarrage** comportant une note technique, la méthodologie et le plan de travail ainsi que le chronogramme d'exécution de la mission, *une semaine après l'Ordre de Service de démarrage*;
- le **rapport d'étape** contenant l'état des lieux, une version provisoire de la stratégie de communication et un plan de communication en en trois (3) exemplaires et en format numérique sur support USB, le plan d'action à proposer, *21 jours après le début de la prestation*;
- le **rapport final** de la mission contenant une version définitive de la stratégie et du plan de communication ainsi que les spécifications techniques des livrables retenus définitivement intégrant les amendements. Cinq (5) exemplaires originaux et une copie sur support USB, *07 jours après la remise du rapport d'étape*.

Les livrables devront être soumis pour approbation de la Cellule de Coordination du PAMOSET.

Tous les livrables, élaborés dans le cadre de la présente mission devront impérativement porter d'une façon très visible et lisible le Logo du Ministère des Transports et du PAMOSET avec la mention suivante : "Ce produit est préparé dans le cadre du Projet d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports".